



# COMMUNIQUÉ

**Pour publication immédiate**

2013/01/17

**Pour renseignements :** Beverly Stears, Service des communications  
Travail sécuritaire NB  
Téléphone : 506 632-4984 ou 1 800 222-9775

## **Travail sécuritaire NB mène une enquête sur un accident mortel**

Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident qui est survenu le 14 janvier à un garage à Kedgwick River, au Nouveau-Brunswick, dans lequel un mécanicien d'équipement lourd de 60 ans a perdu la vie.

Le travailleur a subi des blessures mortelles lorsqu'il effectuait des travaux d'entretien sur un véhicule.

L'enquête permettra à Travail sécuritaire NB de déterminer comment l'accident aurait pu être évité et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. On se penchera sur les procédures de travail sécuritaires, l'usage d'outils et la formation des travailleurs.

### **Au sujet de Travail sécuritaire NB**

Travail sécuritaire NB est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Il administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs, et régie par la *Loi sur les accidents du travail* et la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.